



l'agence  
métropolitaine  
des déchets  
ménagers

Mission d'évaluation du dispositif de solidarité internationale engagé par le SycTom depuis 2015 et proposition d'axes d'amélioration

03/05/2021

# Contexte de l'évaluation et enjeux internationaux

Les déchets au Sud, une catastrophe en gestation

## La production de déchets municipaux est en hausse exponentielle

**Plus de la moitié de la population mondiale n'a pas accès à un service d'enlèvement des déchets ménagers** et environ 4 milliards de personnes utilisent des décharges illégales ou non réglementées, qui accueillent plus de 40 % des détritiques produits dans le monde.

D'après la Banque mondiale, la production de déchets municipaux est en hausse exponentielle (hausse de 70% d'ici 2050)

- Cette hausse exponentielle constitue une **véritable menace environnementale et sanitaire** et impose la mise en place d'une **gestion durable des déchets**, à tous les niveaux. **Les défis à relever sont immenses, d'autant que les collectivités des pays en développement disposent rarement des ressources financières et des compétences nécessaires**

## Les défis à relever par les actions d'AT directes ou indirectes

**La structuration** de la filière déchets dans les PED  
(compte-tenu des spécificités contextuelles)

**Le financement** du service et sa pérennité

**La portée sociale** des projets d'aide au  
développement (insertion professionnelle et genre)

**La sensibilisation**

Les enjeux du **fonctionnement** du service, du  
renforcement des capacités et de l'investissement

Les **actions structurantes** : évaluation, étude de  
faisabilité, schéma directeur

La **synergie eau/assainissement/déchets**

## Les ODD et l'APD

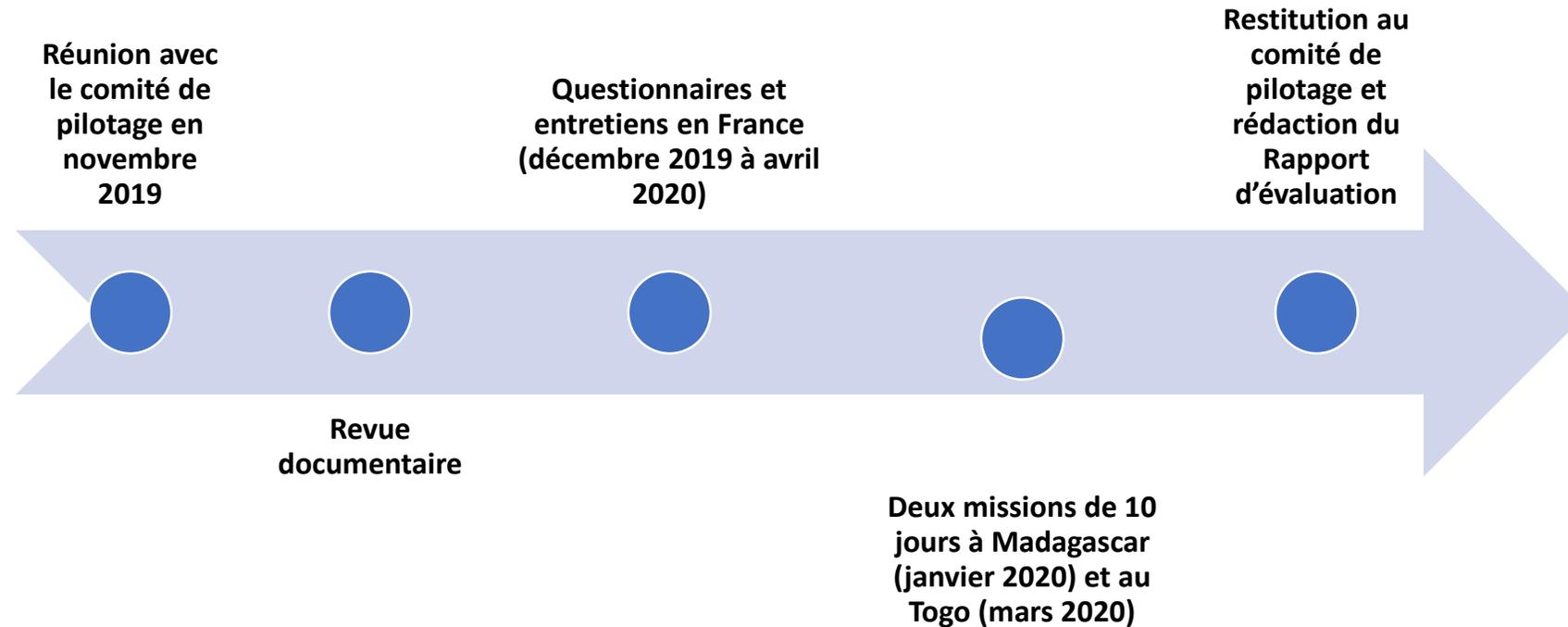
S'il n'existe pas d'ODD spécifique sur les déchets, cette problématique est toutefois intégrée de manière transversale dans les ODD suivants :

- Objectif 6 : Accès à l'eau salubre et à l'assainissement
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production responsables
- Objectif 14 : Vie aquatique

Par ailleurs, le **dispositif de solidarité internationale du Syctom s'inscrit en cohérence avec la politique française de l'Aide Publique au Développement (APD)** et notamment ses orientations stratégiques définies dans le cadre du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID). Celui-ci affirme ainsi en février 2018 que la France « *renforcera son action en faveur d'une gestion plus responsable des déchets solides dans les pays en développement* »

**Pour répondre à ces enjeux, le Syctom a mis en place des actions internationales et un dispositif d'appel à projet de solidarité internationale**

## Méthodologie et réalisation de l'évaluation



La **triangulation de données** primaires et secondaires (revue documentaire, questionnaires, entretiens individuels et collectifs, observations de terrain) s'est déroulée entre **novembre 2019 à août 2020**.

**Peu de limites méthodologiques rencontrées**

# Principales conclusions de l'évaluation 2015-2019

## Etat des lieux des principales réalisations 2015-2019 :

- Un cadre rigoureux, défini en 2015 et adapté au cours du temps un **bon ancrage du dispositif de solidarité internationale (SI) dans**
  - > **le cadre légal** existant (loi n° 2014-773 du 7 juillet 2014 et 1% Déchets)
  - > **la politique française de l'Aide Publique au Développement (APD)**
  - > dans **les politiques sectorielles internationales.**

En termes de **cohérence interne**, la philosophie du programme vise bien à financer des **projets cohérents avec les principes du Syctom.**

## Etat des lieux des principales réalisations 2015-2019 :

- Un cadre rigoureux, défini en 2015 et adapté au cours du temps
- AAP 2019 : une innovation importante, porteuse d'avantages :**
- > une **concentration temporelle des demandes et une uniformisation des dossiers** qui facilitent l'instruction des projets et permettent de mieux les comparer et les évaluer ;
  - > une **implication des services techniques dans l'évaluation des projets** qui permet de disposer d'un avis qualifié sur la pertinence et la faisabilité des candidatures.

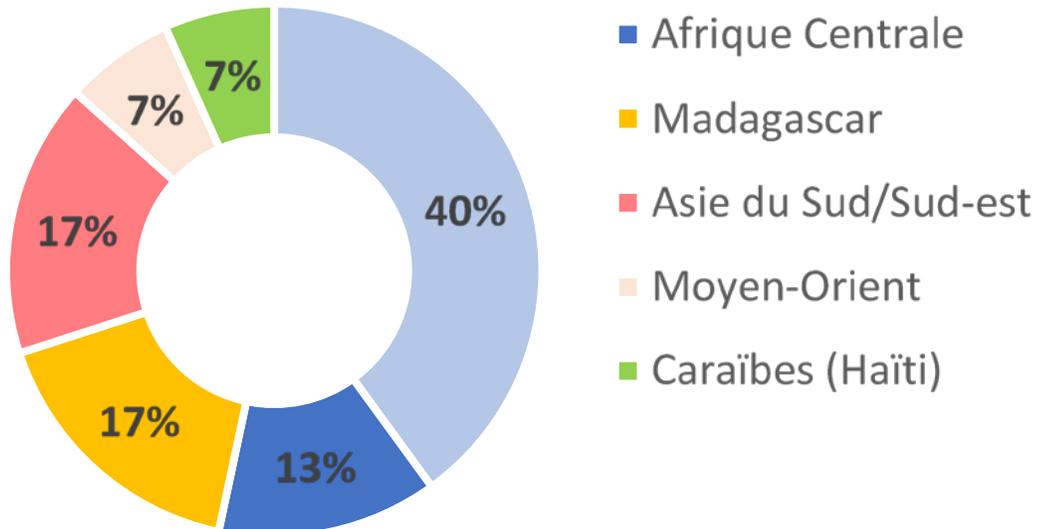
## Etat des lieux des principales réalisations 2015-2019 :

- Un soutien important aux initiatives de Solidarité Internationale
  - > **Entre 2015 et 2018, le Syctom a financé 30 projets**, parmi lesquels 15 sont en cours de réalisation,
  - > pour un montant total qui s'élève à **2 645 443 €**, hors appel à projets 2019.
  - > **42 collectivités situées dans 17 pays du Sud**
  - > **19 structures porteuses** bénéficiaires du programme.

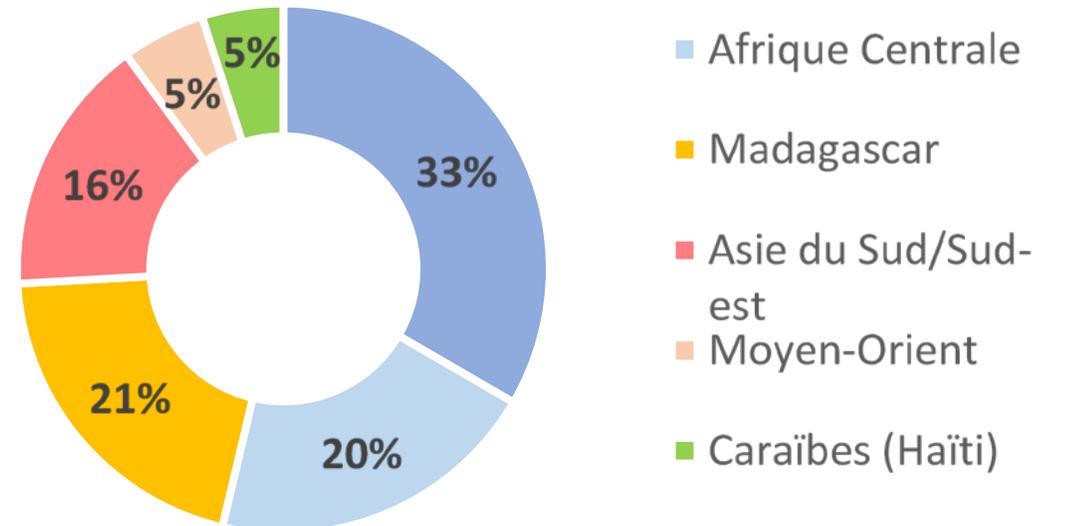
## Etat des lieux des principales réalisations 2015-2019 :

Graphique 1 : Répartition des projets et des financements du Syctom par aire géographique

### Nombre de projets



### Financement du Syctom

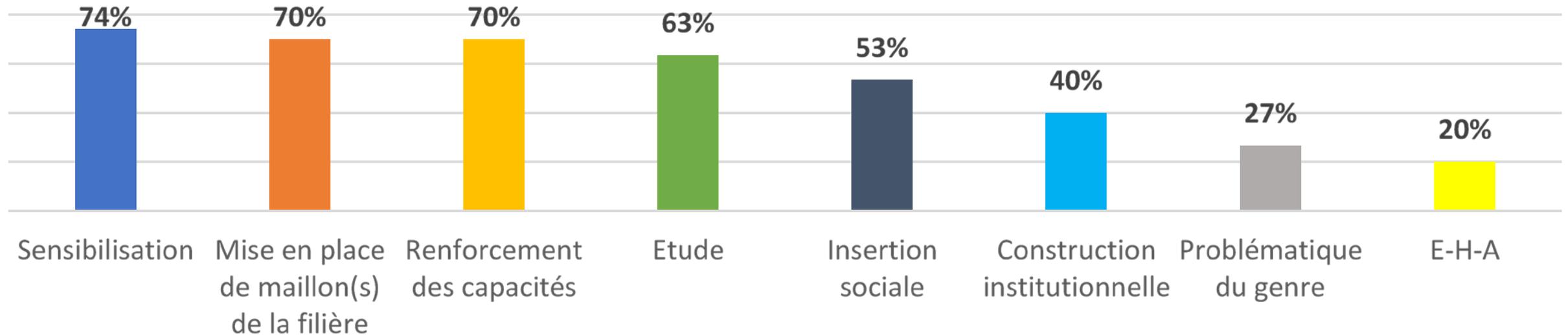


- > Les **déchets ménagers/municipaux** représentent **78%** des cibles des projets financés
- > Les subventions ont été octroyées à hauteur de **88%** à des **ONG**
- > et de **12%** à des **CT** ou associations de CT.

## Etat des lieux des principales réalisations 2015-2019 :

Les dossiers-projets soumis par les structures porteuses font ressortir les **8 angles d'approche principaux** suivants, rangés par ordre décroissant selon leur récurrence :

*Graphique 1 : Fréquence des différents angles d'approche des projets subventionnés*



## Etat des lieux des principales réalisations 2015-2019 :

- Un financement pionnier du 1% Déchets

Les fonds attribués sous forme de subvention ont représenté en moyenne **0,11% du budget du Syctom**.

Comparativement aux autres acteurs du 1% Déchets, il convient toutefois de signaler que le **Syctom apparait plus mobilisé que les autres CT** avec une mobilisation 6 fois supérieure à la moyenne constatée de la période (0,017%).

# Forces de l'action internationale du Syctom/ dispositif de SI

# Les forces du dispositif de solidarité internationale engagé par le Syctom

## Pertinence et efficacité

- **Une place majeure dans l'écosystème de l'AI et de la mobilisation des 1%**
- **Un dispositif reconnu** pour sa pertinence et complémentarité avec d'autres acteurs de l'APD
- **Les modalités de mise en œuvre et la large ouverture géographique et thématique**
- **Le choix des bénéficiaires/porteurs de projets** (connaissance techniques et de terrain/gains d'efficacité)

## Impact

- Dans l'ensemble, **renforcement des services municipaux de gestion des déchets ménagers et assimilés, souvent très précaires – support institutionnel essentiel**
- Amélioration des conditions de vie **des populations** ou diminution de la dégradation sanitaire et environnementale des milieux de vie.
- Défi de devoir proposer des **dispositifs techniques, sociaux et institutionnels adaptés et efficaces, correspondant aux moyens** des communes et susceptibles en conséquence de s'inscrire dans la durée

## Viabilité des projets financés

- **L'engagement dans la durée des partenaires internationaux – ONG, CT et financeurs – est nécessaire pour créer les conditions de la pérennité du service**

## Synergie entre les impacts

- Un dispositif de solidarité internationale **conçu pour s'inscrire en complémentarité et en synergie avec les autres acteurs du territoire**
- un **bon niveau de collaboration avec le SEDIF et la Ville de Paris**, réunissant agents et élus.
- **Concernant le SIAAP**, l'action directe correspond mieux à la stratégie du SIAAP qui ne finance plus aujourd'hui de projets portés par des tiers
- **Un effet levier d'environ 400% du financement initial** avec de gros bailleurs institutionnels AFD et UE, ainsi que le SEDIF et la Ville de Paris

# Faiblesses de l'action internationale du Syctom/ dispositif de SI

## Les marges de progression et difficultés à surmonter

Le **manque de stratégie internationale affirmée et cohérente entre ses deux piliers de mises en œuvre**, à savoir : l'assistance technique directe et le financement de projets portés par des tiers ;

Un **manque de moyens pour assurer l'instruction, le suivi sur le fond et l'évaluation** des actions menées et des projets financés ;

Une **marge importante d'investissement additionnel possible au regard des dispositions légales du 1% Déchets**, mobilisée en moyenne à hauteur de 11% de son potentiel total sur le seul dispositif de solidarité internationale entre 2015 et 2019

- Une **marge d'investissement dans une dimension d'assistance technique** aux porteurs de projet, notamment dans la conception et le pilotage technico-économique d'un service public local, dans la mesure où son expérience opérationnelle en Ile-de-France lui confère une légitimité sans égale, sous réserve d'une formation préalable des agents du Syctom aux enjeux de l'interculturalité et des spécificités contextuelles de la GDS au Sud ;

- Des **espaces d'influence et de synergie trop peu investis** auprès des réseaux français de l'APD et auprès des collectivités bénéficiaires des projets financés.

---

**Actualiser la stratégie internationale et unifier le double dispositif d'action internationale** du Syctom

---

**Concentrer les actions** autour de quelques territoires, thématiques et partenaires stratégiques, en France et dans les territoires de coopération

---

Elaborer une **stratégie de communication et d'éducation à l'environnement à l'international**, dotée de moyens dédiés, dans le cadre des projets et dans les actions directes

---

**Systématiser l'évaluation, les études de faisabilité et le soutien à l'élaboration des schémas directeurs** dans l'ensemble des actions internationales

---

**Améliorer la cohérence externe et les synergies** au travers du réseau actuel et en participant de manière active à la création des réseaux futurs d'animation des dispositifs 1%

---

**Construire et approfondir le plaidoyer national et international** sur les enjeux environnementaux et la prise en compte de la question des déchets

---

**Créer une mission relations internationales** en charge de la mise en œuvre de la stratégie

---

Créer le cadre du **co-pilotage des projets**

---

Développer une **offre de renforcement de capacités et d'appui technique** des porteurs de projet et de leurs partenaires internationaux

---

Structurer le processus de **sélection autour de critères transparents et clairs** en liens avec les orientations stratégiques et le portage politique

---

**Harmoniser les indicateurs de suivi** autour des orientations stratégiques définies en amont

Merci